



## MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

33, rue Principale – C.P. 70 - Nédélec (Québec) J0Z 2Z0

Tel : 819-784-3311 poste 1

Courriel : [nedelec@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:nedelec@mrctemiscamingue.qc.ca)

### AVIS PUBLIC

## CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC RÔLE TRIENNAL 1<sup>RE</sup> ANNÉE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Lise Dénoimé greffière-trésorière de la susdite municipalité :

**QUE** le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de **NÉDÉLEC** pour les années 2025, 2026 et 2027, est déposé au bureau du greffier-trésorier, sis au 33, rue Principale, en date du 30 septembre 2024;

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau ;

**QUE** toute personne désireuse de demander une révision administrative à l'égard du rôle d'évaluation foncière **DOIT** le faire, avant la plus tardive des échéances, soit le 30 avril 2025 ou 60 jours suivant l'expédition de l'avis d'évaluation (ou du compte de taxes) (ou 120 jours s'il s'agit d'une unité évaluée à 3 000 000 \$ ou plus et que le rôle déposé n'est pas diffusé, depuis une date comprise dans les 60 jours qui suivent son dépôt sur le site internet de la municipalité) et **DOIT** :

**CETTE DEMANDE DE RÉVISION DOIT, SOUS PEINE DE REJET :**

- a) être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2<sup>o</sup>, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "**Demande de révision du rôle d'évaluation foncière**". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de Témiscamingue;
- b) être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement No 225-05-23 de la MRC de Témiscamingue, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- c) être déposée à la MRC de Témiscamingue, sise au 21 rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209, Ville-Marie, ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

**DONNÉ À NÉDÉLEC, CE 18 NOVEMBRE 2024.**

Lise Dénoimé

Directrice générale, greffière-trésorière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Lise Dénommi, greffière-trésorière de la municipalité de Nédélec, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 18 novembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 18 novembre 2024

  
Lise Dénommi, greffière-trésorière